

**SYNDICAT MIXTE D'ELIMINATION DES  
DECHETS DE L'ARRONDISSEMENT  
DE ROUEN  
40, boulevard de Stalingrad – CS 90213  
76121 LE GRAND-QUEVILLY CEDEX**

**BUREAU DU 10 JUIN 2020  
DELIBERATION N°10**

- Date d'envoi de la convocation à la séance : 04 juin 2020
- Nombre de membres en exercice : 32
- Quorum (ordonnance 2020-391 du 01/04/2020) : 11
- Nombre de membres présents : 12
- Nombre de membres absents et ayant donné pouvoir (Ordonnance 2020-391 du 01/04/2020) : 11
- Nombre de membres absents et excusés : 9

**DOMAINE ET PATRIMOINE  
CESSION D'UN BROEUR DE DECHETS VERTS  
AUTORISATION**

Monsieur Patrice DUPRAY,-Président, donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Par un marché notifié le 19/07/2017, le SMEDAR avait fait l'acquisition d'un broyeur de déchets verts d'occasion destiné à l'exploitation de la plate-forme de compostage de Saint-Jean-du-Cardonnay. Ce matériel, qui comptabilisait alors 3.700 heures de fonctionnement, avait été acquis pour la somme totale de 227.000,00 € HT et porte le n° d'inventaire AUT17\_000139.

Ce broyeur est tombé en panne au début de l'année 2020 et le diagnostic réalisé par la suite a conclu que le moteur est hors-service. Le devis de remise en état s'élève à 49.500,00 € HT, sous réserve des opérations de démontage.

Suite à la réorganisation des services en charge de l'exploitation de la plate-forme de compostage de Saint-Jean-du-Cardonnay, il s'avère que la réparation de ce broyeur n'est pas judicieuse. C'est la raison pour laquelle le SMEDAR souhaite aujourd'hui céder cet équipement.

Plusieurs contacts ont été pris avec des revendeurs de matériel ainsi qu'avec des exploitants de plates-formes de compostage. Le revendeur initial (société W41 TP) a fait une proposition financière jugée intéressante au regard de l'état du broyeur, de ses heures de fonctionnement et des frais de remise en état.

Les principales caractéristiques de cette vente sont les suivantes :

Type de matériel	Date d'acquisition	N° de série	Nb d'heures	VNC au 31/12/2020	Prix de vente
Broyeur de déchets verts <i>Doppstadt AK435</i>	2017 (matériel d'occasion)	894	5.400 h	113.501,00 €	107.500,00 € nets

Il est vous donc proposé d'autoriser la cession de ce broyeur de déchets verts à la société W41TP, sise 20 Rue des Ailes 37210 PARÇAY-MESLAY, pour un montant net de 107.500,00 € et à régler toute question qui pourrait naître de son exécution.

Le Quorum constaté,

Le Bureau du SMEDAR,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5211-10,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Patrice DUPRAY, Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité

- Autorise la cession par le SMEDAR d'un broyeur de déchets verts (n° d'inventaire AUT17\_000139) à la société W41TP, sise 20 Rue des Ailes 37210 PARÇAY-MESLAY, pour un montant net de 107.500,00 €.

- Autorise le Président du SMEDAR à régler toute question qui pourrait naître de son exécution.

FAIT LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

LE PRESIDENT

PATRICE DUPRAY

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-257604371-20200610-B2020061010-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/06/2020

Affichage : 17/02/2020

Pour l'autorité compétente par délégation

